



**XVII<sup>ème</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL DE LA FNAS-FO LA POMMERAYE (49)**

**11, 12, 13 & 14 OCTOBRE 2016**

# **RÉSOLUTION GÉNÉRALE**

Plus que jamais, le XVII<sup>ème</sup> Congrès de la FNAS-FO affirme son attachement à la charte d'Amiens et particulièrement au principe d'indépendance syndicale, indépendance vis-à-vis des gouvernements, du patronat, des partis politiques et des religions.

Le XVII<sup>ème</sup> Congrès affirme son attachement aux principes de laïcité institutionnelle, garante de la liberté d'opinion et de conscience, de la démocratie et de l'émancipation des travailleurs et il condamne toutes les formes de discriminations.

Le XVII<sup>ème</sup> Congrès rappelle qu'il s'inscrit dans l'ensemble des revendications fédérales et confédérales, notamment celles issues du congrès de Tours (février 2015), du Comité Confédéral National des 29 et 30 septembre 2016, et des précédents congrès de la FNAS FO.

## **AU PLAN INTERNATIONAL**

La FNAS FO observe que partout dans le monde, les intérêts du capitalisme imposent en permanence le dumping social et salarial. La volonté de contrôle des matières premières par des intérêts privés aboutit à des tensions internationales, des désastres environnementaux et des guerres qui provoquent des mouvements migratoires massifs.

Dans ce contexte où taux de chômage et inégalités de revenus ne cessent de s'accroître, les syndicalistes qui luttent pour défendre les emplois, les droits et l'égalité sont exposés à de graves menaces. De ce fait, une culture de la peur et de la violence rend difficile l'exercice réel des droits syndicaux.

La FNAS FO condamne les accords de libre-échange comme le prévoyait le projet TAFTA qui permettent aux capitalistes d'attaquer les Etats notamment sur leur protection sociale.

La FNAS FO déclare que ce n'est pas aux travailleurs ni aux peuples de payer les effets des crises inhérentes au capitalisme. Les idées liberticides et le rejet de l'autre se nourrissent de la misère. Le congrès condamne la soumission à la dictature de la dette qui n'est pas celle des travailleurs, qui impose l'austérité au monde du travail.

La FNAS FO, fidèle à l'internationalisme ouvrier, se prononce pour le renforcement de la solidarité avec les travailleurs de tous les pays, y compris ceux contraint à l'exil et à l'exode. Notre fédération défend également l'accès, le maintien et l'amélioration de tous les droits sociaux, particulièrement ceux dédiés aux Mineurs non accompagnés (ex MIE).

## **EN EUROPE**

Le XVII<sup>ème</sup> congrès de la FNAS FO condamne :

- les politiques dictées par la troïka (FMI, UE, BCE), qui imposent la réduction des déficits publics comme préalable à l'amélioration de la situation économique et conduisent les économies européennes vers la récession. La politique de « baisse du coût du travail » diminue le pouvoir d'achat, détruit la protection sociale, réduit l'activité économique et augmente le chômage.



- le pacte de stabilité et de croissance adopté en 1997 qui prévoit la notion arbitraire dite « règle d'or » et prend effet dans les droits nationaux sous forme de dispositions contraignantes et régressives, ainsi que le TSCG (Traité de Stabilité, Coordination et Gouvernance) impose aux Etats l'équilibre des budgets des comptes publics et sociaux.
- condamne les traités du MES (Mécanisme Européen de Stabilité) et TSCG qui conduisent à une « Europe des sanctions » et à des transferts de souveraineté.

## **POUR L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL**

Le XVII<sup>ème</sup> Congrès de la FNAS-FO condamne l'adoption de la loi « travail » et exige sans réserve son abrogation. Ultra minoritaire, imposée à coups de 49.3, elle détruit les droits collectifs et aggrave l'inégalité de traitement sur le territoire.

L'inversion de la hiérarchie des normes et la suppression du principe de faveur, le renvoi à la négociation d'entreprise sur des pans entiers du droit du travail, annoncent la dénonciation des accords d'entreprises qui, jusqu'à présents, devaient être plus favorables que la Convention Collective.

C'est la destruction programmée des conventions collectives et accords nationaux qui régissent majoritairement notre secteur d'activité. La remise en cause du rôle de la branche, les facilitations des licenciements, la disparition à terme de la médecine du travail sont au cœur de cette loi.

Toujours au nom de l'austérité, dans notre secteur professionnel à financement contraint, et dans un contexte de restrictions budgétaires, cela se traduit par la perte de nos droits en matière de temps de travail, d'indemnisation des heures supplémentaires, de droits individuels acquis.

C'est pourquoi les délégués au XVII<sup>o</sup> Congrès de la FNAS FO soutiennent la Confédération. Ils agiront à ses côtés dans son combat contre cette loi, pour son abrogation.

## **POUR LA DEFENSE DE NOS CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS**

Le Congrès rappelle que la branche professionnelle et/ou les conventions collectives nationales sont les lieux essentiels de négociations d'accords collectifs qui garantissent à tous les salariés, des droits égaux, quelle que soit la taille des services et établissements, et ce, sur l'ensemble du territoire.

La FNAS-FO rappelle qu'il y a de nombreux salariés de notre secteur non couverts par les conventions collectives et soumis au seul code du travail.

Le Congrès s'oppose à toute Convention Collective Unique qui se substituerait à nos CCNT. Il rappelle que les conventions collectives nationales se construisent et s'améliorent par la négociation, c'est pourquoi il condamne la loi «Rebsamen» qui porte gravement atteinte à l'exercice du droit syndical et affaiblit les Institution Représentative du Personnel, particulièrement le Comité Hygiène Sécurité et des CT.

Le Congrès de la FNAS FO réaffirme son attachement au caractère national des conventions et accords collectifs du travail et à leur libre négociation dans le respect du principe de faveur.

C'est pourquoi, le Congrès se prononce résolument contre la personnalisation et la négociation de gré à gré des salaires et pour la défense des conventions collectives et accords nationaux, des diplômes nationaux, des déroulements de carrière.

Le Congrès rappelle son attachement au principe « à travail égal salaire égal ».

Il rappelle également que la norme en matière de contrat de travail est, et doit rester le CDI à temps plein.

## CONTRE LES POLITIQUES D'AUSTERITE

La FNAS-FO s'oppose aux politiques de rigueur et d'austérité conduites par les différents gouvernements, qui compromettent toutes les perspectives de développement et de progrès économique et social :

- détruisent les emplois,
- imposent la baisse du pouvoir d'achat pour les salariés, les retraités et les chômeurs,
- instaurent la précarité et la pauvreté pour des millions de salariés,
- remettent en cause les principes républicains et sociaux,
- fragilisent toujours plus des populations très vulnérables,
- opposent les entre eux les travailleurs actifs, retraités et demandeurs d'emplois.
- De plus, elles impactent durement et durablement le financement du secteur social et médico-social, de l'Insertion et de l'Aide à domicile, à but non lucratif.
- Les conséquences pour les structures associatives, employeurs dans notre secteur, sont bien connues et se traduisent par :
  - l'auto limitation financière, avec l'inertie ou la complicité des employeurs qui renoncent à défendre et obtenir des budgets à hauteurs des besoins
  - une charge de travail accrue et les non remplacements
  - la déqualification et les glissements de tâches
  - la diminution des actions dans la prise en charge des personnes accompagnées, voire la disparition complète de l'activité
  - l'externalisation des services.
- 

Au-delà de ces conséquences, l'austérité procède d'une idéologie totalitaire qui impose l'uniforme et la norme à l'ensemble de nos pratiques professionnelles.

Face à ces constats, la FNAS FO déclare qu'elle soutient et soutiendra toutes les initiatives des salariés du secteur social qui pour défendre leur emploi, leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail s'opposeront à la mise en place des politiques d'austérité.

## POUR LA DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE

La FNAS FO s'oppose à la poursuite des exonérations de cotisations sociales, à la fiscalisation accrue de la Sécurité Sociale et à la baisse des prestations versées aux assurés et à leurs ayants droits. Le XVII<sup>ème</sup> congrès dénonce le désengagement des remboursements de couverture maladie vers les régimes de complémentaire santé.

**Ainsi, nous devons continuer de revendiquer :**

- le renforcement du système de retraite par répartition, et de solidarité intergénérationnelle.
- le retour aux 37,5 années de cotisation, pour percevoir une retraite pleine et entière, calculée sur les 10 meilleures années et le retour au droit à la retraite à 60 ans,
- l'indexation du montant de la retraite sur les salaires,
- l'amélioration des pensions de réversion,
- le respect de l'égalité homme-femme,
- la validation des périodes de formation et de toute présence en entreprise,
- la clarification des obligations relevant des responsabilités de l'État, des prestations incombant à la sécurité sociale,
- l'arrêt et le remboursement des milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales.

## Nous restons opposés :

- À la concurrence déloyale qu'imposent les services à la personne au secteur de l'aide à domicile
- À la loi dite de « Solidarité pour l'autonomie des personnes dépendantes » et la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, alimentée la première par une journée gratuitement travaillée par les seuls salariés, et l'autre par une contribution additionnelle de solidarité de 0,3 % sur les prestations retraites et les pensions d'invalidité. Comme la confédération, nous restons partisans d'intégrer la dépendance dans la sécurité sociale.
- A la journée dite «de solidarité », le Congrès en réclame l'abrogation et s'oppose à toute forme de travail forcé et gratuit.
- À « l'inclusion » systématique des enfants et des jeunes handicapés en milieu ordinaire, même si les moyens financiers adéquats étaient apportés.

Le Congrès dénonce la politique d'exonération de cotisations, notamment sur les bas salaires, qui prive notre protection sociale collective de ses ressources. La FNAS-FO affirme que la sécurité sociale est malade de ses recettes et non de ses dépenses.

Le congrès rappelle son attachement à notre Sécurité Sociale, système garant des droits de chacun face aux aléas de la vie et réaffirme son exigence du respect du principe fondateur du 4 octobre 1945 « **cotiser selon ses moyens et se soigner en fonction de ses besoins** ».

Le XVII<sup>ème</sup> Congrès de la FNAS FO rappelle que l'Assurance Maladie est un financeur majeur des secteurs de l'action sociale et médico-sociale. Elle doit rester facteur d'égalité et de solidarité pour les personnes que nous accompagnons.

## POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE ET L'EGALITE TERRITORIALE

La FNAS FO s'oppose à l'acte III de la réorganisation territoriale de l'état qui accentue le démantèlement de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Elle condamne la poursuite de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et la MAP (modernisation de l'action publique), ainsi que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : ces dispositions aggravent l'affaiblissement du service public et de notre secteur à financement public, pour aller vers une société de services marchands où seuls ceux qui en ont les moyens pourront se les payer.

Elle s'oppose à la fermeture des services publics de proximité, remplacés par des « maisons des services » au public.

Pour le Congrès, les différentes lois de décentralisation, la régionalisation et la mise en place des ARS (Agence Régionales de Santé) organisent la destruction des droits collectifs nationaux.

Le Congrès condamne les ARS dont l'objectif est d'obtenir la baisse des dépenses de santé par la maîtrise comptable. Ceci a pour conséquence la mise en concurrence du secteur social, médico-social et sanitaire associatif avec le secteur privé lucratif, entre autres, par l'intermédiaire de la procédure « d'appel à projet » et des fusions-absorptions destructrices d'emplois laissant aux associations habilitées la gestion de la pénurie.

La mise en place des nouvelles régions va encore aggraver les mises en concurrence et les regroupements forcés.

La FNAS FO s'oppose à l'étranglement financier programmé des établissements, par la mise en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et Moyens (CPOM), dans le cadre d'enveloppes financières bloquées.

La FNAS FO condamne la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » qui instaure des enveloppes régionales limitatives conduisant à l'inégalité de droits d'une région à l'autre. De même, la FNAS FO condamne la loi « Touraine » qui poursuit la logique de destruction en mettant en place les GHT (Groupement hospitaliers de Territoire).

## **POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, DES RETRAITES ET DES MINIMA SOCIAUX**

Face à la politique de baisse du coût du travail et à la hausse du coût de la vie, le Congrès de la FNAS-FO affirme qu'une hausse du pouvoir d'achat est indispensable à travers l'augmentation des salaires, pensions, retraites, allocations et minima sociaux.

Personne ne doit avoir de ressources mensuelles inférieures à 1370€ net, soit 80% du salaire médian.

### **Le Congrès de la FNAS-FO revendique :**

- L'augmentation générale et immédiate des salaires à hauteur de 20 % minimum, notamment par une revalorisation des valeurs des points conventionnels.
- Le retour à la seule référence hebdomadaire du temps de travail,
- Diminution du temps de travail sans perte de salaire,
- L'amélioration de la protection et des droits des femmes enceintes et des parents adoptants,
- Le rétablissement de l'obligation faite aux employeurs d'une visite médicale annuelle par le médecin du travail, en vue de préserver la santé des travailleurs.
- L'amélioration des conditions de vie des retraités qui ne cessent de se dégrader suite aux différentes réformes, au gel des pensions, à l'augmentation de la pression fiscale.

## **POUR PRESERVER L'INDEPENDANCE, LE DROIT ET LA LIBERTE DE NEGOCIER ET DE REVENDIQUER EN TOUTE CIRCONSTANCE**

Le Congrès dénonce les répressions en cours, alors que les salariés sont soumis à des violences quotidiennes résultant de choix économiques qui leurs sont imposés.

Le Congrès de la FNAS FO condamne les arrestations, procédures judiciaires et violences que subissent les militants syndicalistes et condamne également toute expulsion des locaux syndicaux.

Le Congrès dénonce la volonté de criminaliser l'action syndicale, ainsi que « l'état d'urgence » et sa prolongation.

Le Congrès exige l'abandon de toutes les poursuites et l'annulation des peines contre les militants syndicalistes.

Aussi concernant les libertés syndicales, le Congrès de la FNAS FO réclame le retour à la libre désignation des délégués syndicaux, dans les établissements et services.

La FNAS FO rappelle son opposition à la loi liberticide dite de représentativité syndicale du 20 août 2008, ainsi qu'à toutes ses applications qui détruisent le paritarisme. Il exige le respect du principe fondateur du paritarisme " une organisation, une voix ".

Les délégués au XVII<sup>ème</sup> Congrès de la FNAS FO appellent les salariés du secteur social et médico-social à rejoindre les Syndicats Départementaux de l'Action Sociale CGT-FO afin de renforcer le syndicalisme libre et indépendant, pour construire le rapport de force :

## **LA REPUBLIQUE SOCIALE TOUJOURS, NOS REVENDICATIONS TOUT DE SUITE**

Continuons de défendre notre classe et ses intérêts particuliers, nos revendications, notre Sécurité Sociale, notre liberté et notre indépendance qui ont toujours été au cœur de nos combats.

Pour regagner nos droits, quels que soient les coups qui nous sont portés, tout en restant nous-mêmes, un syndicat, pas un parti, libre et indépendant, les délégués au congrès, en accord avec la résolution du dernier CCN, affirment l'impérieuse nécessité de construire le rapport de force pour faire reculer gouvernement et patronat.

Le XVII<sup>ème</sup> congrès mandate le Conseil Fédéral pour dans un délai rapproché prendre toute initiative pour arrêter tous les effets de la loi travail et obtenir son abrogation.

La FNAS FO encourage et soutiendra ses Syndicats à combattre toute tentative d'imposer sous couvert de la loi travail les accords régressifs dans les établissements et services.

Le XVII<sup>ème</sup> Congrès de la FNAS FO se félicite du rôle joué par la Confédération et notre Fédération dans les 7 derniers mois par la clarté de la revendication pour le retrait puis l'abrogation de la loi travail. La Confédération a permis que s'engage un mouvement puissant dans l'action commune.

Continuons notre travail de développement, de résistance et de mobilisation nécessaires au blocage du pays par la grève générale.

Partout où nous le pouvons et dans chaque entreprise, construisons le rapport de force et organisons des Assemblées Générales, par l'action commune avec les organisations syndicales présentes à nos côtés depuis le début, sur la base de nos revendications, pour parvenir à l'abrogation de la loi Travail.